

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 8 novembre 2019 à 10h00 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire des séances du conseil et conformément au code municipal, sont présents madame la conseillère France Robillard Pariseau, et messieurs les conseillers, Daniel Filiatrault, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Pelletier.

Monsieur Simon Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme secrétaire d'assemblée.

Absents : la conseillère Madame Corina Lupu et le conseiller Monsieur David Estall

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire ;
2. Réception de l'avis de convocation ;
3. Demande d'aide financière au Fonds de développement Tourisme Laurentides 2019-2020
4. Autorisation et appui de la MRC des Pays-d'en-Haut demande de financement MADA volet 2
5. Période de questions ;
6. Clôture de la séance extraordinaire

---

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance extraordinaire constatant le quorum à 10h00.

**2019-11-178 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU le projet d'ordre du jour déposé par le directeur général ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Pariseau et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

**2019-11-179 2. RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 8 novembre 2019 à 10h00. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 5 novembre 2019.

**2019-11-180 3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FDTL**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pu prendre connaissance du projet parc-plage avant la présente séance.

ATTENDU QUE les membres du conseil sont d'accord pour déposer une demande de financement dans le cadre du programme Fonds de développement Tourisme Laurentides.

ATTENDU QUE ce projet permettra d'avoir des retombés significatifs dans le milieu et d'attirer des touristes.

ATTENDU QUE le conseil s'engage à mettre une mise de fonds de (20 %) du coût total du projet.

ATTENDU QUE le conseil mandate le directeur général comme signataire de la demande d'aide financière à ce programme et tout document pertinent à la demande.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Daniel Filiatrault et unanimement résolu que ce Conseil dépose une demande de financement d'ici le 11 novembre afin d'obtenir le financement nécessaire pour compléter et bonifier l'aménagement de la plage Joseph Roger.

**2019-11-181 4. AUTORISATION ET APPUI DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT DEMANDE DE FINANCEMENT MADA VOLET 2**

ATTENDU QUE la MRC des Pays-d'en-Haut et la municipalité de Lac-des-Seize-Îles réalisent une démarche collective de révision de la politique MADA et de celle des familles, incluant des plans d'action respectifs, lesquels seront adoptés et rendus publics en décembre 2019.

ATTENDU QUE la MRC des Pays-d'en-Haut et la municipalité de Lac-des-Seize-Îles reconnaissent le besoin de soutien d'une ressource dédiée à la coordination, la mise en œuvre et le suivi des plans d'actions (municipaux et MRC), afin d'assurer l'atteinte des résultats pour les actions intergénérationnelles et en faveur des aînés issues de la future politique;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par madame France Robillard Pariseau et unanimement résolu que ce Conseil :

autorise la MRC des Pays-d'en-Haut à présenter, dans le cadre du Programme de soutien à la démarche MADA, une demande de soutien à la mise en œuvre des plans d'action en faveur des aînés (volet 2), de fournir l'ensemble des documents requis et d'y affecter les sommes spécifiées, et ce, pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022;

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune

**2019-11-182 6. CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance extraordinaire est levée à 10h41.

Aucune personne n'a assisté à la séance.

---

René Pelletier  
Maire

---

Simon Leclerc  
Directeur général – secrétaire -trésorier